

Aux membres d'UniNExt

Aux diplômés 1968, 1978, 1988, 1998, 2008 qui ne sont pas (encore) membres d'UniNExt

Assemblée générale UniNExt du mercredi 13 juin 2018, 18h30

Cher-e-s membres, Madame, Monsieur,

Notre prochaine Assemblée générale aura lieu **mercredi 13 juin 2018 à 18h30, à l'Aula du bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel (Avenue du 1^{er} mars 26).**

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de l'Assemblée générale, ainsi que le formulaire d'inscription, qui est aussi sur notre site internet.

A l'issue de la partie statutaire, nous aurons le plaisir d'entendre M. Pascal Crittin, directeur de la RTS, qui fera un exposé intitulé « **L'audiovisuel public après No Billag** ».

Cette année, les membres de la SNSE (Société Neuchâteloise des Sciences Economiques) seront invités à se joindre à nous pour la conférence de M. Crittin et pour le repas qui suivra.

Dès 20h, un **apéritif** offert par UniNExt et la SNSE ainsi qu'un **repas** seront servis à l'Université (1^{er}-Mars 26). Dans les jardins si le temps le permet, à l'intérieur dans le cas contraire. Le repas et les boissons pourront être réglés directement sur place.

Comme il est désormais de tradition, nous souhaitons mettre spécialement à **l'honneur les diplômé-e-s célébrant le 10ème, 20ème, 30ème, 40ème ou 50ème anniversaire de leur titre**, peut-être même davantage. Les personnes ayant obtenu leur titre lors d'une année se terminant par un 8 reçoivent ainsi, en annexe à cette invitation, la liste des personnes ayant obtenu leur titre la même année qu'elles. Nous laissons le soin à ces volées de s'organiser et de nous indiquer si elles souhaitent avoir une table réservée. Le comité aura le plaisir de les accueillir autour d'un apéritif pétillant.

Enfin, comme chaque année, nous vous faisons parvenir un bulletin pour le versement de votre cotisation annuelle de CHF 40.- en vous remerciant par avance de votre versement. Conformément à l'art. 9 des statuts, les nouveaux membres sont exemptés de cotisation pour cinq ans s'ils adhèrent juste après l'obtention d'un Bachelor, et pour trois ans s'ils adhèrent juste après l'obtention d'un Master ou d'un Doctorat. Celles et ceux d'entre vous qui sont concernés par cette disposition peuvent ainsi ignorer le bulletin de versement annexé. Comme vous le savez, vos cotisations permettent notamment de soutenir divers séminaires organisés à l'intention des étudiant-e-s. Ce soutien d'UniNExt aux activités organisées par la Faculté est grandement apprécié. Celles et ceux qui auraient omis de s'acquitter de la cotisation 2017

trouveront également dans cet envoi un feuillet de couleur tenant lieu de rappel et voudront bien ajouter le montant de la cotisation 2017 à leur cotisation 2018.

Si ce n'est déjà fait, prenez le temps de découvrir notre site internet (<http://www.uninext.ch>). Pensez aussi à actualiser les données vous concernant dans l'annuaire des membres. Si vous préférez que la mise à jour soit faite par nos soins, **nous vous prions de communiquer vos changements d'adresse e-mail au Secrétariat UniNExt** (viviane.perratone@unine.ch).

En espérant vous retrouver nombreux à ces prochains rendez-vous, nous vous adressons nos très cordiales salutations.

Au nom du Comité UniNExt

Eliane Chappuis, présidente



Annexes:

- Ordre du jour de l'Assemblée générale 2018
- Bulletin d'inscription à l'Assemblée générale et au repas
- Procès-verbal de l'Assemblée générale 2017
- Bulletin de versement